

Ligny au



NUMÉRO 5 - juin/juillet 2003

LE BULLETIN D'INFORMATION DES LINÉENNES ET DES LINÉENS

ANIMATION

Ligny fête la Musique !

Le samedi 21 juin, toute la France fêtera la musique.
Ligny-en-Barrois sera bien sûr encore cette année de la partie !

Durant la semaine précédant l'événement, vous aurez déjà l'occasion de rencontrer à travers les rues de la ville des personnes pour le moins étranges, qui vous mettront progressivement dans l'ambiance...

○ Grand repas républicain

La nouveauté, cette année, sera à la fois dans le lieu et la manière. L'association Bahn Live et la municipalité ont choisi la rue de Strasbourg

pour accueillir la Fête de la Musique. Cette voie sera donc fermée à la circulation, de la place Notre-Dame à la mairie. Vous trouverez sur place des tables et des bancs qui seront mis à votre disposition pour fêter la musique lors d'un grand repas républicain.

Chacun pourra apporter son repas et seul, en couple ou en groupe, participer avec convivialité à l'ambiance générale. Il y a de fortes chances pour que vous puissiez

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

trouver de la restauration rapide sur place, mais à cette heure rien n'est encore totalement arrêté sur ce point.

○ Programme alléchant

A la suite d'un apéritif servi aux alentours de 19 h 30, vous pourrez tout d'abord écouter les harmonies de Ligny et Aichtal, qui se promèneront dans la rue de Strasbourg pour donner le ton. Vers 21 h, le groupe Minority vous emportera vers la Jamaïque avec des accents de reggae. Un peu plus tard, Les P'tits Lulus feront revivre les chansons de Serge Gainsbourg dans une grande variété de rythmes. C'est donc une programmation tout public qui vous sera proposée ce soir-là.

La réussite d'une telle soirée ne repose que sur vous et votre participation. Parlez-en autour de vous, constituez des groupes pour faire la fête... Venez nombreux ! Vous encouragerez ainsi les organisateurs à recommencer l'expérience à l'avenir dans d'autres rues, d'autres quartiers.

Michel Berden



> Ambiance garantie !

○ A Noter ○

• En cas de mauvais temps (mais ça ne sera pas le cas, espérons-le !), la même programmation se déroulera dans le Hall des Annonciades. Décision sera prise le jeudi 19 juin, et annoncée notamment sur le panneau d'information, place de la République.

Ligny au



Bulletin d'information
de la Ville de Ligny-en-Barrois
Hôtel de Ville - Place de la République
55500 Ligny-en-Barrois - Tél. 03.29.78.02.22

Directeur de la publication : Jean-François Muel
Rédacteurs : Michel Berden, Séverine Boulter, Jean-Marie Christiano,
Marcel Fabiano, David Jecko, Jean-Claude Pagibet
Photographes : Séverine Boulter
Maquettiste : David Jecko
Impression : APIL, 55800 Revigny - Tirage : 2 500 ex.
ISSN : en cours - Dépôt légal : juin 2003

○ SOMMAIRE ○

- | | | | |
|---|------|---|------|
| ▶ Ligny fête la Musique ! | p. 1 | ▶ Vous avez dit travaux ? | p. 3 |
| ▶ De l'air en centre-ville | p. 2 | ▶ En bref | p. 3 |
| ▶ Fleurissons-nous la vie ! | p. 2 | ▶ Projet d'aménagement de la RN 135 | p. 4 |
| ▶ Bon à savoir | p. 2 | ▶ A l'assaut de La Valéran | p. 4 |
| ▶ Avec nous, soyez acteurs de votre ville | p. 3 | ▶ Vacances heureuses pour vos enfants | p. 4 |

De l'air en centre-ville

La municipalité envisage une modification du plan de circulation en centre-ville, pour améliorer le flux des véhicules et leur stationnement, et sécuriser davantage l'espace piétonnier.

Les difficultés de stationnement en ville ainsi que le point noir de circulation que constitue la porte de Givrauvail, avec le manque de visibilité lié à la courbe que forme la rue du Général de Gaulle à cet endroit, ont amené la municipalité à vous proposer un changement du plan de circulation en ville.

La mise en sens unique de la rue du Général de Gaulle, entre la porte de Givrauvail et le magasin Match, permettrait en effet de résoudre ces problèmes.

○ Stationnement facilité

Bien sûr, cette modification aurait des répercussions sur les rues adjacentes. Elle imposerait notamment une inversion du sens unique de circulation dans la rue du Maréchal de Luxembourg.

Mais elle permettrait aussi de créer des îlots de stationnement en épi dans cette rue. Les emplacements actuels le long du trottoir sont en effet nettement moins pratiques, car le créneau est impératif pour s'y garer, et ce nouveau marquage augmenterait de façon significative le nombre d'emplacements disponibles. De plus, la rue du Général de Gaulle pourrait être l'objet d'aménagements qui la rendraient à la fois plus sûre et plus agréable pour les piétons.

○ Large consultation

Bien sûr, la municipalité ne conçoit pas une telle modification du plan de circulation sans consultation des riverains des rues concernées. C'est pourquoi, un questionnaire leur sera adressé pour recueillir leurs impressions

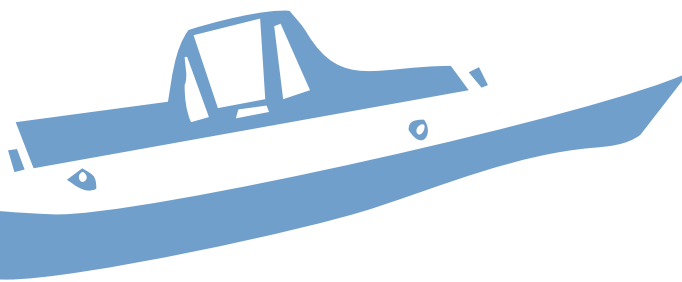
sur ce changement important. Nous ne saurions toutefois pas limiter notre consultation aux seuls riverains, aussi, toute personne ayant un avis sur la question pourra s'exprimer en remplissant l'imprimé prévu à cet effet, disponible au service d'accueil de la mairie et téléchargeable sur le site Internet de la ville :

www.lignybarrois.com

Si les premières concertations mettent en évidence un accord des personnes contactées, une phase d'ex-

périmentation, dont la durée reste à définir, sera mise en place.

A son issue, une consultation de la population dans son ensemble pourrait être réitérée, sous la forme d'un référendum local par exemple, afin de décider si le nouveau plan de circulation est adopté définitivement ou abandonné pour revenir à l'ancien.



Fleurissons-nous la vie !

Ambitieux, mais louable vœu des élus que d'imaginer des arbres et des fleurs partout dans notre vie quotidienne.



La protection des espaces naturels et des paysages, mais aussi l'aménagement de notre environnement immédiat (pas de porte, jardins, balcons...) participent de ce qu'on appelle la valorisation de notre cadre de vie. Car le droit à un cadre de vie agréable est une exigence de notre temps d'urbanisation où pollutions chimiques, sonores, visuelles ou olfactives nous assaillent et nous agres-

sent à chaque instant de notre vie. Bien que notre cité souffre de ces désagréments, il convient de rester optimiste. Ligny-en-Barrois offre (encore et heureusement !) cette possibilité bien rare de nos jours d'une douceur ambiante résultant de la combinaison harmonieuse des effets d'un milieu naturel préservé (2 000 ha de forêt) et de survivances d'une qualité de vie propre à une ruralité.

○ Progrès significatif

Depuis les dernières élections municipales, les élus et employés des espaces verts, par un travail patient et indicatif, ont permis un progrès très significatif en matière de fleurissement de la localité.

En plus des efforts de la Commune sur les bâtiments publics et dans la plupart

des rues et ronds-points, il faut, bien sûr, souligner la contribution des particuliers à l'embellissement général (des particuliers à qui revient en grande partie l'honneur de l'obtention d'une deuxième fleur pour la ville).

Formulons maintenant le souhait de voir un jour notre bonne vieille cité enrichir son palmarès d'une troisième fleur. Dans l'attente, reste à chacun de nous de s'inscrire dans cette dynamique. La défense et la préservation de notre qualité de vie étant sans doute le plus sûr moyen d'éclairer l'avenir.

Retrouvez toutes les dernières informations sur la vie de votre cité sur Internet : www.lignybarrois.com

○ bon A SAVOIR ○

► Consultations du CAUE

Tony PARADIS, architecte conseiller du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Meuse) tiendra une consultation à l'Hôtel de Ville de Ligny-en-Barrois le **jeudi 26 juin à 9 h 30**.

Cette mission de conseil est proposée à tous les Meusiens pour les aider à engager un projet quel qu'il soit, notamment en amont du dépôt de **Permis de Construire** ou de **Déclaration de Travaux**.

Ces consultations sont **gratuites**.

Pour en bénéficier, il vous suffit de **prendre rendez-vous** sur simple appel au **03.29.78.02.22**.

○ EN bref ○

► Relevé de compteurs d'eau

Afin de limiter le travail des préposés au relevage des compteurs d'eau, un **coupon-réponse** (lettre T), préalablement rempli, sera déposé au domicile des **abonnés absents** lors d'un premier passage.

Ce coupon-réponse devra alors être **complété** par la personne intéressée (à l'index « Consommation compteur ») avant d'être **renvoyé** dans les **plus brefs délais** aux services administratifs de la **Codecom du Centre Orain**, 56, rue de Strasbourg, à Ligny-en-Barrois.

Dans le cas contraire, l'abonné se verra appliquer le tarif prévu dans le règlement du service de l'eau, à savoir un **forfait de 200 m³**.

Par ailleurs, au cas où une personne aurait des difficultés à accéder à son compteur, elle pourra faire appel à un agent de la Codecom.

► Panneau lumineux

Le panneau d'information lumineux implanté sur la place de la République peut vous être utile pour **annoncer une manifestation** organisée dans la cité ou ses alentours.

Les **personnes ou associations intéressées** doivent retirer en mairie et compléter une **fiche de demande** prévue à cet effet.

ECHANGE

Avec nous, soyez acteurs de votre ville !

Tel est l'intitulé de la grande campagne de consultation de la population lancée par la municipalité jusqu'à fin juin.

Le mardi 13 mai 2003, le Maire de Ligny et son équipe ont procédé au lancement officiel de la campagne « Avec nous, soyez acteurs de votre ville pour mieux vivre ». Cette campagne de consultation s'inscrit dans l'esprit d'une réelle démocratie locale, à partir d'une démarche citoyenne et participative, afin de réaliser une ville sur mesures pour tous les Linéens.

○ Horizon 2006/2007

Elle s'inscrit également dans le cadre de la création d'un équipement : « la Maison communale linéenne d'action sociale ». En effet, la municipalité souhaite que tous les Linéens profitent au mieux des équipements et aménagements divers qui se concrétiseront à l'horizon 2006/2007.

La concertation se fera sous des formes diverses : participation aux commissions de travail pour ceux qui le souhaitent, tenue d'une permanence hebdomadaire en mairie au mois de juin



► Déposez vos questionnaires dans le hall de la mairie.

pour répondre à toutes vos questions et diffusion d'un questionnaire élaboré par le chargé d'étude en concertation avec la municipalité.

○ Jusqu'au 30 juin

Ce questionnaire a pour objet de révéler le niveau de satisfaction de la population, vis-à-vis des commerces, des loisirs, de l'information des jeunes, de l'enseignement, la formation, l'emploi et des divers services

administratifs ou de loisirs. Vous pourrez retirer ces questionnaires dans le hall de la mairie où ils sont à votre disposition.

La clôture de cette campagne est fixée au 30 juin, date jusqu'à laquelle vous pourrez retourner ou déposer vos questionnaires en mairie. Les résultats de cette enquête feront l'objet d'une publication en septembre prochain.

○ permanence ○

Dans le cadre de cette campagne de consultation de la population linéenne, une permanence se tient tous les vendredis matin jusqu'au 27 juin, de 9 h à 12 h, dans le hall de la mairie. Vous pourrez y obtenir une aide au remplissage du question-

naire d'enquête, si nécessaire, mais y trouverez aussi des réponses aux questions que vous posez quant au projet de la maison communale linéenne d'action sociale.

URBANISME

Vous avez dit travaux ?

Nombre de travaux réalisés dans votre propriété sont soumis à déclaration. Rappel de la réglementation.

○ Doivent faire l'objet d'une déclaration de travaux en mairie :

- Modifications de l'aspect extérieur d'une construction existante :
 - création ou suppression d'ouverture,
 - changement ou mise en peinture de menuiseries,
 - réfection de toiture,

- ravalement, mise en peinture des façades.

- Construction créant une surface hors œuvre brute n'excédant pas 20 m² sur un terrain supportant déjà un bâtiment :
 - adjonction d'un balcon,
 - création d'une pièce d'habitation supplémentaire,
 - création d'un abri de jar-

- din, d'un garage, d'un atelier de bricolage, d'une serre...

- terrasses surélevées,

- Clôtures, piscines non couvertes, pylones, etc.

○ Doivent faire l'objet d'un permis de construire :

- Toute construction à usage d'habitation ou non, même

ne comportant pas de fondations.

- Extension ou surélévation d'un bâtiment existant.
- Création de niveaux supplémentaires.
- Changement de destination des locaux à l'intérieur d'un bâtiment existant.
- Locaux enterrés.
- Piscines couvertes.
- Vérandas dépassant 20 m².

Projet d'aménagement de la RN 135

Vous avez jusqu'au 11 juillet pour donner votre point de vue sur les futurs aménagements de la RN 135 et de l'échangeur RN4/RN 135 implanté à Ligny.



> Un projet qui modifie considérablement les accès à notre ville. (Les nouveaux ronds-points sont représentés en bleu ●.)

Concernant ce projet, une consultation du public aura lieu le vendredi 11 juillet de 14 h à 17 h 30 dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Ligny-en-Barrois. Michel Stri-

cher, président de la commission d'enquête, recevra toutes les observations et remarques de la population dès l'instant où les Linéens considèrent que ce projet

n'est pas compatible avec le plan local d'urbanisme (nouvelle appellation du plan d'occupation des sols - POS). Ainsi donc, la municipalité invite tous ceux qui se sentent concernés par ce projet à venir s'exprimer au cours de cette journée de consultation.

○ Fermeture de bretelles

Des documents et des plans sont d'ores et déjà à votre disposition, aux heures d'ouverture de la mairie, si vous souhaitez prendre connaissance du contenu exact du projet d'aménagement de la RN 135 (mise en deux fois deux voies) et des modifications des bretelles d'accès à la RN4 depuis Ligny (fermeture d'anciennes bretelles et création de nouvelles). Un registre est également à votre disposition si vous souhaitez déposer vos remarques ou observations par écrit. N'hésitez pas !

○ vacances heureuses pour vos enfants ○

L'association « Les Jours Heureux », de Ligny-en-Barrois, propose des vacances de rêve aux enfants de 6 à 12 ans, dans son centre alsacien d'Orbey, du 15 au 29 juillet. Un centre entièrement modernisé de structure hôtelière, situé à 800 m d'altitude, en pleine nature, dans la forêt vosgienne.

Riche de plus de 50 ans d'expérience, l'association a su démarquer des centres de vacances classiques, qui proposent toujours plus d'activités et où l'enfant est placé uniquement dans une situation de consommateur passif. Au contraire, « Les Jours Heureux » s'attache durant leurs séjours à ce que l'enfant puisse exprimer ses idées et les mettre en œuvre, grâce à la qualification des personnels d'encadrement (effectif limité à un adulte pour huit enfants).

Prix du séjour tout compris (transport, excursions, piscine...) : 442 euros. L'association accepte tous les bons de vacances et aides diverses déductibles du coût total.

Renseignements et inscriptions : « Les Jours Heureux », Hôtel de Ville, 2, rue de Strasbourg, 55500 Ligny-en-Barrois. Tél./Fax : 03.29.78.01.00.

SORTIE

A l'assaut de La Valéran

Le 31 août prochain, Les Baroudeurs VTT du Barrois remettront le couvert avec la 2^e édition de la Fête de la randonnée.

A pied ou à vélo, les nombreux participants pourront découvrir plus de dix sentiers balisés sur le territoire de Ligny et ses environs. Pour cette fois, les bénévoles ont privilégié les balades en forêt sur de nombreux chemins encore inconnus et surtout pas de routes goudronnées.

Un rendez-vous nature et découverte également, puisque l'Office national des Forêts est partie prenante de l'opération et développera un parcours guidé et commenté par un de ses agents, à travers bois. Une sorte de rallye à faire en remplissant un questionnaire thématique.

○ Six mois de travail

Familiale et conviviale, La Valéran offre également un choix incomparable de sentiers distincts, où cyclistes, vététistes et marcheurs ne se côtoieront qu'au départ et à l'arrivée. Les organisateurs, qui ont mis tous les atouts de leur côté, ont réussi l'exploit de définir des pistes espacées ou les participants ne seront pas les uns sur les autres. « C'est une réflexion et un travail de plus de six mois avec reconnaissance pédestre sur le terrain, réflexion sur la protection des randonneurs, validation puis réalisation », explique Max D'Hont, prési-

dent des Baroudeurs, qui sera accompagné dans sa tâche par 80 à 90 personnes bénévoles de l'Association Temps Libre et de l'Amicale de Trémont-sur-Saulx.

○ 10 circuits

Les dix circuits forment en réalité des boucles de différentes grandeurs qui partent de Ligny et se terminent au cœur de la ville. Un tour dans le parc municipal est même prévu au programme. Si la municipalité s'est fortement impliquée dans cette journée en versant une subvention conséquente, c'est que la dynamisation d'un milieu plutôt rural comme Li-

gny et ses alentours passe par ce genre de manifestation locale, qui tend à promouvoir le patrimoine naturel et culturel.

○ infos pratiques ○

- Les circuits :
 - 4 pédestres (9/15/19/23 km),
 - 4 VTT (15/25/35/45 km),
 - 2 cyclo (65 et 90 km),
 - 1 rallye accompagné à la découverte de la forêt (9 km).

• Engagements :

De 3 à 5 €.

• Programme :

7 h 30 : Accueil à la salle Jean Barbier.

8 h - 10 h : Café et brioche de bienvenue offerts.

10 h : Clôture des inscriptions.

Ravitaillement sur les parcours.

Pour tout renseignements, s'adresser à l'Office de Tourisme de Ligny-en-Barrois :

tél. 03.29.78.06.15.